



Accent

La lettre commerciale d'AXA Assurances Cameroun

N° 002 Jan - Mars 2007



Nous voici entrés dans l'année 2007. Une nouvelle année que chacun espère meilleure que l'année précédente. Dans la nuit du 31 Décembre, nous avons tous prononcé le traditionnel : Bonne année 2007, avec tous mes vœux ! Axa ne faillira pas à la tradition : nous vous souhaitons à toutes et tous une très bonne et heureuse année 2007. Qu'elle vous apporte **BONHEUR, SANTE et PROSPERITE**, à vous qui nous accordez votre confiance pour préserver vos biens et votre santé.

L'année 2007 sera l'occasion pour Axa Cameroun de poursuivre les actions engagées afin de mieux assurer votre **PROTECTION FINANCIERE** de manière à ce qu'ensemble nous vivions plus confiants et que vous puissiez consacrer toute votre énergie à développer vos affaires, à faire croître votre patrimoine.

Quelles sont les actions particulières qu'Axa engagera en 2007 ? Tout d'abord, nous continuerons à mettre à votre disposition de nouveaux produits, adaptés à notre environnement économique.

Ainsi, en est-il de la Responsabilité de l'entreprise : des garanties entièrement ré-étudiées dans le cadre des spécificités liées au Cameroun ; mais aussi une Multirisque Professionnelle qui, comme son nom l'indique, est destinée à protéger l'entreprise dans de nombreux domaines. Elle permet de regrouper tout un ensemble de risques, ce qui est pratique et évite de multiplier les contrats.

De nouveaux services sont d'ores et déjà à votre disposition :

* **visite de vos risques** par un Ingénieur spécialiste de la protection et de la prévention. Ses interventions sont **GRATUITES**. Si vous ne le sollicitez pas, nos Chargés de Clientèle vous proposeront ses services. Profitez-en pour réaliser un Check-up du système de protection de votre entreprise !

* **garages agréés**, pouvant accueillir votre véhicule pour des réparations réalisées rapidement, avec soin et au meilleur coût. De plus, si vous disposez dans votre contrat Auto d'une garantie Dommages (Tous Risques, Tierce Collision ou Assistance à la Réparation, par exemple) vous n'aurez pas à faire l'avance du montant de la facture. Axa paiera directement le garage agréé. Vous aurez juste à régler la franchise qui reste à votre charge. Simple non ?

Axa Cameroun va aussi améliorer certains services existants, tels que le règlement des sinistres : vous indemniser encore plus rapidement est notre objectif 2007, au plus tard dans les 15 jours qui suivent la réception du rapport d'expertise !

Nous avons créé le **Club des Experts Axa**, en sélectionnant parmi les meilleurs experts de la place afin de vous offrir un travail de qualité, réalisé dans les délais les plus courts. Nous surveillons pour chaque expertise, le délai mis par l'expert pour effectuer sa mission et nous rendre son rapport.

Au cours de l'année 2007, des avantages supplémentaires seront mis à votre disposition. Nous vous en parlerons au fur et à mesure de leur mise en œuvre.

Vous avez fait confiance à Axa, Axa innove pour vous afin de vous rendre la vie plus agréable, afin que vous puissiez Vivre Confiants ! **Donc, Cher Partenaire, à très bientôt et très bonne année 2007 !**

Patrice DESGRANGES
Administrateur Directeur Général

La Garantie Sécurité du Conducteur

Les dispositions de la loi relative à l'assurance de responsabilité civile automobile pour les dommages causés aux tiers, en ses articles 200 et 206, sont substantiellement les suivantes :

Toute personne transportée dans un véhicule terrestre à moteur, blessée des suites d'un accident du véhicule dans lequel elle a pris place, doit être indemnisée par l'assureur de ce véhicule.

Cette règle ne s'applique pas pour la personne qui conduit le véhicule au moment de l'accident, car elle n'est pas un tiers par rapport à elle-même; elle ne peut pas exercer un recours contre elle-même !

Il s'ensuit que blessée, elle n'obtiendra pas les compensations de son assureur. Décédée, ses ayants droit ne bénéficieront d'aucune indemnité de la part de l'assureur... Si elle a eu la chance d'être entrée en collision avec un autre véhicule dont le conducteur est responsable de l'accident, elle pourra peut-être avoir une indemnité de l'assureur adverse.

Injuste ? Non ! Il s'agit pour le législateur :

1. **D'observer les règles de la responsabilité,**
2. **De conscientiser la personne qui prend le volant: Ta vie est entre tes mains, celle des tiens dans ton cœur, lui dirait-on,**
3. **D'amener le conducteur à se prendre en charge, pour sa sécurité et celle des siens (par exemple, en souscrivant un contrat d'assurance).**

Mais est-on conscient tout le temps au volant ? Sera-t-on toujours responsable de l'accident ? **Les réponses négatives à ces questions ont "conduit" AXA, votre assureur, à pallier ce lourd inconvénient, en rachetant cette exclusion, par le moyen d'une garantie adaptée : la SECURITE DU CONDUCTEUR... depuis 1996 !**



Par cette assurance, en cas d'accident :

- Le conducteur (non salarié) bénéficie des mêmes indemnités que n'importe quel passager (frais de traitement, indemnité d'arrêt d'activité, capital pour infirmité, indemnité pour les douleurs, indemnité pour l'assistance d'une tierce personne, indemnité pour perte de la beauté...)
- Les ayants droit du conducteur (non salarié) bénéficient de toutes les allocations prévues par la loi (remboursement des frais funéraires, capital décès...)

Qui est couvert ? : Tout conducteur autorisé, non salarié (le voleur et/ou son complice sont exclus); l'assurance est liée au véhicule et non à une personne dénommée ; par conséquent : Monsieur, Madame, l'enfant apte, l'ami...

Le montant de la garantie ? Illimité

Quand et où intervenons-nous ? Dès que nous avons connaissance de l'accident, où qu'il soit survenu.

Le montant de la cotisation pour cette garantie ? Chuuut ! c'est l'affaire du Chargé de clientèle AXA.

LEMB Aaron



Espace-Conseils de Douala: Une Commerciale aux Commandes

" Aux âmes bien nées la valeur n'attend point le nombre des années ", cet adage peut s'appliquer à la jeune Angéline NTEP, la nouvelle Responsable Commerciale de l'Espace-Conseils de Douala qui vient d'être nommée par la Direction Générale aux commandes de cette entité qui au sein d'AXA est en contact direct avec la clientèle.

La nouvelle est tombée le 5 janvier dernier, lors de la cérémonie de présentation des vœux aux collaborateurs devant un parterre de collègues et responsables ravis de la promotion de cette jeune commerciale qui vient ainsi donner un souffle nouveau à l'Espace-conseils de Douala.

vivre confiant

